

La pose de la première pierre du Mémorial

Ce jour, vendredi 8 avril 2016, les administrateurs de l'Association sont l'heureux et honorés de recevoir Madame Cécile ZAPLANA sous-préfète de Parthenay représentant Mr Gutton Préfet des Deux-Sèvres pour la pose de la première pierre du Mémorial des morts des Deux-Sèvres en Indochine, Corée, Afrique du Nord et Opérations Extérieures.

L'édification d'un Mémorial a été émise lors du conseil d'administration de décembre 2009 de l'Union Départementale des Anciens Combattants et Victimes de guerre qui regroupe 32 associations d'Anciens Combattants représentant 10.000 adhérents.

Afin de mener à bien l'étude et la conduite des travaux, l'Union Départementale crée l'Association du Mémorial avec son propre conseil d'administration, son bureau et son comité de pilotage.

La commune de Mazières en Gâtine, située au centre du département, près de l'axe routier important Niort Parthenay a été sollicitée pour recevoir notre projet.

Madame Fortuné, Maire de Mazières en Gâtine ayant répondu favorablement à notre proposition d'implanter sur sa commune un Mémorial à la mémoire des militaires morts en Indochine, Corée, Afrique du Nord et Opérations Extérieures, les études de faisabilité ont pu être lancées.

Le 28 septembre 2011 les services fiscaux exonèrent de TVA les travaux de construction et font bénéficier les donateurs d'une déduction fiscale de 66%.

Le cahier des charges destiné à présenter le projet au concours d'architectes est réalisé avec l'aide de Monsieur Counil, directeur du Comité Architecture, Urbanisme, Environnement, structure du Conseil Général des Deux-Sèvres.

32 architectes sont sollicités, 5 répondent et Mr Nicolas Riffaud architecte paysagiste de La Rochelle est retenu pour conduire les travaux.

L'assemblée générale du 11 septembre 2012 a lancé la souscription départementale auprès des anciens combattants et sympathisants ainsi qu'un appel auprès de l'ONAC, des parlementaires, des communes du département et de la Région Poitou-Charentes.

Quatre ans après, ce jour le 8 avril 2013 la collecte s'élève à 208.000 €.

1330 anciens combattants et sympathisants ont apporté 48000 €, 184 associations d'anciens combattants 76500 €, 94 communes sur 305 18000 €, 15 mécènes 20.700 €, les dotations sur les réserves parlementaires 20.000 €, L'ONAC 4600 €, le conseil départemental 20.000 €.

La liste des donateurs ainsi que celle des 294 morts de ces conflits seront insérées dans une revue, éditée, distribuée le jour de l'inauguration du Mémorial et déposées aux Archives Départementales.

Dans le cadre de la convention avec la Mairie de Mazières en Gâtine, l'entretien du terrain et des espaces verts seront à la charge de la commune, celui de la stèle et des panneaux pédagogiques seront assurés par l'Association du Mémorial.

Il aura fallu 6 ans pour instruire, financer notre projet qui comprend une aire de cérémonie, une stèle ainsi que 7 panneaux pédagogiques relatant les conflits d'Indochine, la Corée, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et les opérations extérieures où la France a été impliquée depuis 1962.

Les travaux de terrassements et d'empierrement sont confiés aux Ets Boisliveau de la Mothe St Heray, ceux de la stèle aux Ets Frafil de St Pardoux et la structure métallique centrale à la Forge de la Belle à Celles sur Belle.

Les collèges d'Airvault, Mazières en Gâtine, Ménigoute, Champdeniers et Secondigny ont accepté, avec leurs élèves, de vivre ces moments d'histoire et de participer à l'étude, la rédaction des panneaux pédagogiques.

Ces panneaux, disposés autour de l'aire de cérémonie, vont relater tous les différents conflits auxquels la France a participé depuis la fin de la guerre 1939-1945.

Avant de sceller la première pierre, ces quelques mots vont être insérés dans ce tube ainsi qu'un échantillon de terre d'Indochine, prélevé à Nam Dinh par François Buteau, ancien combattant d'Indochine, Président d'honneur de l'UDAC. Pour l'Afrique du Nord, Kadour Hamadi, Ancien combattant, tirailleur Algérien, va à son tour déposer un tube de sable du Sahara.

Ce Mémorial sera inauguré en septembre 2016, il sera un lieu de recueillement et de souvenir pour les familles de disparus, leurs camarades de combat.

Il va permettre de témoigner notre reconnaissance à tous ceux qui ont enduré l'absence d'un être cher.

Ce Mémorial, pour les futures générations est une invitation à construire un avenir de paix et de fraternité.

Mesdames, Messieurs, vous qui avez pris le temps d'être à nos côtés ce matin, vous nous avez tendu la main, vous avez participé à la réalisation, au financement du projet qui nous tenait tant à cœur. Au nom de l'Association du Mémorial, au nom des Anciens Combattants du département acceptez toute notre reconnaissance, nos remerciements les plus chaleureux.

Bernard Magneron

